



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### officines

Question écrite n° 115471

#### Texte de la question

M. Jean Dionis du Séjour attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les difficultés rencontrées par les professionnels de la pharmacie. Les pharmaciens font état d'une situation économique difficile pour leur profession, un phénomène connu au niveau national. Concrètement, le taux de fermeture ou de redressement des officines a très fortement augmenté ces derniers mois. Face à ces difficultés, la question du délai de paiement des médicaments par les laboratoires aux pharmacies devient cruciale pour la trésorerie des officines. De plus, la profession nourrit une réflexion sur son avenir et souhaite proposer une possible tarification à l'acte qui correspondrait à un pourcentage, ou à un prix fixe, lors de la remise de médicaments pour chaque ordonnance. Il lui demande si le Gouvernement compte mettre en oeuvre des mesures d'aide pour les pharmaciens.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Dionis du Séjour](#)

**Circonscription :** Lot-et-Garonne (1<sup>re</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115471

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 juillet 2011, page 8022

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)